

# Beauchamp

Journal municipal d'informations

Bimestriel Mars / Avril 2017

#16

Beauchamp 2017,  
L'horizon s'ouvre enfin...



Rejoignez-nous !



Pour consulter  
ce bulletin  
flashez ce code

[www.ville-beauchamp.fr](http://www.ville-beauchamp.fr)



**ACCORD Fenêtres**

RECONNU GRENELLE ENVIRONNEMENT

- Menuiseries PVC
- Menuiserie Aluminium
- Menuiserie Bois
- Portes d'entrées
- Volets Roulants, Battants
- Portails
- Portes de Garage
- Stores Extérieurs
- Stores Intérieurs
- Véranda
- Motorisation

12, avenue du Général de Gaulle - BEAUCHAMP • www.accord-fenetres.fr  
TÉL : 01 61 35 15 06 - Mobile : 06 61 67 36 36



Spécialiste des marques de chaudière :  
**VIESSMANN**  **De Dietrich** 

Nous vous accueillons sur rendez-vous dans notre showroom privé dédié au chauffage pour trouver la solution la plus adaptée à votre habitation.

**Plomberie**

- Installation sanitaire
- Création de salles de bains
- Dépannage
- Inspection caméra
- Dégorgement de canalisations
- Pose et entretien adoucisseur d'eau



**Nos qualifications :**

**Chauffage**

- Installation de chaudière fioul / gaz condensation
- Entretien de chaudière
- Ramonage chaudière
- Dépannage



**RGE ECO artisan**  La nouvelle énergie du bâtiment

**GrDF**  GAZ RESEAU DISTRIBUTION FRANCE

**PMG**  Professionnels Maintenance Gaz INSTALLATION 2015

189, boulevard André Brémont • ZAE Saint-Leu / Le Plessis-Bouchard 95320 Saint-Leu-La-Forêt  
Stéphane Vue • Tél : 06 60 45 23 91  
Tél : 01 39 32 96 71 • Fax : 01 39 32 97 13 • Email : asv8@wanadoo.fr • www.societeasv.fr



**GIE BASTER SA MACONNERIE**  
- 1986 -

Maçonnerie générale  
T.P.  
Génie Civil et O.A.  
Carrelage - Isolation  
Travaux de Rénovation

TOUS CORPS D'ETAT  
agréé SNCF • QUALIBAT 2112\*\* Décennale

**2, rue Lavoisier - 95220 HERBLAY**  
☎ 01.39.60.27.01 - Fax 01.39.95.37.64  
contact@bastersa.fr




**Entreprise LALANDE**

CHARPENTE - COUVERTURE - ISOLATION  
DEMOUSSAGE DE TOIT  
POSE DE VELUX

ZA SAINT LEU-LA-FORÊT - LE PLESSIS BOUCHARD  
TÉL : 06 11 45 24 70

**MH**  
Marianne d'HARDIVILLERS

**Tapiserie - Décoration**  
Sièges tous styles - Rideaux - Coussins  
Cannage & paillage traditionnels



Travail soigné et de qualité  
Déplacements et devis gratuits uniquement sur rendez-vous

39 bis, rue de la gare • la frette-sur-seine

**06 50 45 52 34**

C'est grâce à la participation des annonceurs que ce magazine vous est offert.

Ne manquez pas de les consulter, ils vous réserveront leur meilleur accueil.

## Beauchamp, ma ville

ÉDITORIAL 04

SOCIO-CULTUREL 05

. Le point information jeunesse

EN BREF 06

SOCIAL 07

. Transport à la demande

DOSSIER 08

. Beauchamp 2017

TRIBUNES D'EXPRESSION 10

## Ma vie à Beauchamp

RENDEZ-VOUS 11

ANIMATIONS 12

SPORT 12

ASSOCIATIONS 13/14

ALBUM 14

LE CARNET 15



### Beauchamp Infos #16 - Mars / Avril 2017

Le magazine municipal d'informations de la ville de Beauchamp.

Directeur de la publication : Francine Occis, maire de Beauchamp • Rédaction, Recherche iconographique : service communication • Photos : Mairie de Beauchamp, Fotolia, photoAlto.

Impression, régie publicitaire : Editions BUCEREP : 54 bis, rue Alsace Lorraine - BP 41435 - 31074 Toulouse Cedex 6 - Tél. 05 61 21 15 72 - Fax 05 61 23 02 41 - e.mail : contact@bucerep.com - http://www.bucerep.com / Dépôt légal : à parution. Imprimé en 5500 exemplaires sur du papier issu de forêts gérées durablement.

© La reproduction totale ou partielle de cet ouvrage (y compris les annonces publicitaires) créé par le Groupe BUCEREP est interdite, à moins d'autorisation spéciale - vente interdite.

#### Hôtel de ville

Place Camille Fouinat  
95250 Beauchamp  
01 30 40 45 45

#### Horaires d'ouverture :

Lundi : 8h30-12h / 13h30-19h  
Mardi, mercredi, jeudi : 8h30-12h / 13h-17h30  
Vendredi : 8h30-12h  
Samedi (permanence) : 8h30-12h

## Éditorial

# Contrevérités et sens du bien public



Chers amis Beauchampoïis,

Il me faut démentir une **information calomnieuse** diffusée, dans un tract, sur notre ville.

Je n'ai jamais refusé de vendre un terrain disponible en zone industrielle (UI) à la société des cars Lacroix car, d'une part, elle ne me l'a jamais demandé et, d'autre part,

la ville de Beauchamp n'est propriétaire d'aucun terrain dans la zone UI, en dehors d'un bassin de rétention des eaux pluviales. Les terrains de la ville situés dans l'espace boisé qui fait face au Bois de Boissy sont en zone naturelle protégée.

Je n'ai donc pas pu refuser de vendre un terrain inexistant...

Il est particulièrement regrettable de constater la légèreté avec laquelle certains peuvent aborder les affaires publiques de la commune, mais je sais pouvoir compter sur vous, chers Beauchampoïis, pour qualifier de tels comportements.

Au demeurant, il est nécessaire également de signaler ici le peu de considération accordée à une entreprise qui a pourtant toujours marqué son attachement à notre ville. Pour conclure et pour votre bonne information sur cette affaire, vous trouverez sur le site de la commune le courrier que m'a adressé le Président des cars Lacroix.

Nous sommes en pleine **période budgétaire**. Après le débat d'Orientations Budgétaires, nous voterons notre budget à la fin mars. Comme vous pourrez le constater dans le dossier central, nous commençons à voir apparaître la lumière au bout du tunnel. Malgré la poursuite de la baisse des dotations de l'État, nous pouvons déjà annoncer la bonne nouvelle : il n'y aura pas d'augmentation d'impôts, en 2017, pour la 3ème année consécutive. Nous vous invitons à venir, très nombreux, à notre 3ème réunion publique sur les finances, le **mardi 25 avril à 19 h, salle des Fêtes**.

Les prochains mois verront se succéder quatre dimanches d'**élection**, présidentielles puis législatives. Ces rendez-vous étant le socle de notre démocratie, il est donc naturel d'y associer les citoyens. Aussi, je fais appel à ceux d'entre vous qui pourraient nous consacrer quelques heures afin de nous aider dans l'organisation de ces journées\*.

**Pour vous et avec vous**

Francine Occis  
Maire de Beauchamp

\* s'adresser à Sylvie Crozatier, service élections, en mairie au 01 30 40 45 11

### Vos élus sont à votre disposition

#### Permanence sans rendez-vous

Le 29 avril, de 10h à 12h, permanence sans rendez-vous en mairie, du Maire et des membres de son équipe, pour les rencontrer et aborder les sujets qui vous préoccupent.

**RÉCEPTION DU MAIRE,**  
Francine OCCIS :  
sur rendez-vous  
au 01.30.40.45.29

#### RÉCEPTION DES ADJOINTS AU MAIRE sur rendez-vous :

- **Jacques LECUREUR,**  
À la modernisation du service public, au sport, à la démocratie de proximité.
- **Isabelle MERLAY,**  
Aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs, et à la restauration scolaire.
- **Pierre ANDRIEUX,**  
Aux affaires budgétaires et financières.
- **Danièle IDJAKIREN,**  
À l'action sociale, aux solidarités, à l'insertion, aux personnes âgées.
- **Véronique AVELINE,**  
À la petite enfance, à la jeunesse, à la famille et à la Communauté d'agglomération.

- **Jacques SOLLER,**  
À la sécurité, à la prévention et à la citoyenneté.
- **Colette AUZEMERY,**  
À l'animation de la ville : relations avec les associations, l'action culturelle, l'animation locale intergénérationnelle.
- **Jean-Marc ROUSSEL,**  
À l'urbanisme, aux travaux, à la voirie et à l'environnement.

#### RÉCEPTION DES CONSEILLERS DÉLÉGUÉS SUR RENDEZ-VOUS :

- **Michel PELAMOURGUES,**  
Délégué au protocole et à la mémoire.
- **Florence HAMMACHE,**  
Déléguée aux affaires scolaires et périscolaires, au centre de loisirs et à la restauration scolaire.
- **Alain CAREL**  
Délégué à la culture



#### SUR LE MARCHÉ

Toujours à votre écoute,  
vos élus vous attendent les  
dimanches 5 mars et 2 avril.



## En bref

### Point Conseil Petite Enfance

Samedi 25 mars 2017, de 9h30 à 11h, la ville de Beauchamp, en partenariat avec la CAF et le Conseil Départemental, organise une réunion collective pour les futurs et jeunes parents à l'espace social au 45, avenue Roger Salengro.

Lors de cette rencontre, les professionnels vous informeront sur les droits ouverts à la naissance, les services proposés pour vous accompagner (PMI, écoute famille, lieu d'accueil, bibliothèque, etc.) et les modes d'accueil existants sur la commune.

### Cartes nationales d'identité : ce qui change en 2017

Depuis le 20 février dernier, dans le cadre de la modernisation de la délivrance des cartes nationales d'identité (CNI), la demande est désormais transmise via une application sécurisée (déjà utilisée pour les passeports) qui permet de transmettre les dossiers par voie dématérialisée. Les CERFA papier sont obsolètes et il est obligatoire d'effectuer une pré-demande en ligne sur le site de l'agence nationale des titres sécurisés, en saisissant son état civil et son adresse. Un numéro de pré demande de

CNI est alors attribué. Celui-ci, indispensable, permet à l'agent de guichet de récupérer les informations enregistrées en ligne.

Seules les communes actuellement équipées pour la délivrance des passeports sont en mesure de réceptionner les demandes de CNI.

Ce nouveau système implique que les Beauchampoises ne peuvent plus effectuer leurs demandes à la Mairie de Beauchamp et doivent désormais se rendre dans l'une des 35 communes du département équipées de ce système (Herblay, Ermont, Eaubonne, Franconville, Sannois, Saint Leu la Forêt, Taverny, etc.).

Les demandes se font sur rendez-vous. Attention aux délais : en haute saison (de mars à août), ils peuvent atteindre 1 mois. À ce délai s'ajoute celui de la fabrication.

### Élections présidentielles des 23 avril et 7 mai

Vous serez absent le 23 avril ou le 7 mai ? Vous souhaitez voter ? Vous pouvez établir dès maintenant une procuration. Le mandataire doit être inscrit sur les listes électorales de la même commune que le mandant, mais pas forcément être électeur du même bureau de vote.

Vous pouvez désormais remplir le formulaire CERFA de demande de vote par procuration sur votre ordinateur, l'imprimer et l'apporter à une autorité habilitée : commissariat, tribunal d'instance. Toutes les explications et le formulaire CERFA sont disponibles sur le lien suivant :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R12675>

Une procuration peut être établie tout au long de l'année. Le mandant doit se présenter personnellement et être muni d'une pièce d'identité et du formulaire de vote par procuration. Les électeurs doivent se présenter dans les services compétents suffisamment tôt avant le scrutin pour que la procuration puisse être acheminée en mairie.

Le jour du scrutin, le mandataire doit détenir une seule procuration établie en France.

## Dans les écoles

### Adieu craie et tableau noir !

Finis le crissement de la craie sur le tableau noir, les premiers Tableaux Numériques Interactifs (TNI) sont arrivés dans nos écoles.

Ils sont constitués d'un grand tableau blanc associé à un vidéo projecteur interactif capable d'y projeter et d'y « lire » ce qui est écrit. L'ensemble est piloté par ordinateur et équipé pour le son.

Un groupe de travail a été formé avec les enseignants pour choisir l'équipement dans le cadre de la visite d'une école déjà équipée et celle d'une salle d'exposition pour comprendre les différentes technologies. Le choix a été fait d'y associer une base documentaire.

### Témoignage d'une enseignante

« Le TNI est un outil complémentaire, intéressant, pour ne pas dire essentiel, à nos pratiques pédagogiques. En effet, grâce au TNI, diverses modalités s'offrent à nous :

- visionner rapidement des paysages et des cartes géographiques, des œuvres, des portraits... L'image et le son sont de très bonne qualité. L'attention des élèves est renforcée.
- côté pédagogique, les outils permettent d'être plus précis, plus clairs (outils de géométrie, calculs posés, tableaux, leçons...).

Nous pouvons créer de nouvelles séquences d'apprentissage innovantes comme, par exemple, avec l'outil « spot » qui cache une partie d'un texte, d'une œuvre ou d'une photo... Aux élèves de faire des hypothèses sur le contenu. Nous pouvons superposer des cartes de géographie, les rendre transparentes de manière à ce que l'élève perçoive les contours, les grandes villes et se repère.

Les élèves se servent aussi du TNI lors de leurs exposés. Je reste à leurs côtés pour vérifier la manipulation, mais cela leur permet d'enrichir l'illustration de leurs propos avec des sons, des vidéos et des images.

Le TNI demande aussi à l'enseignant de revoir la manière de préparer son cours. C'est un outil qui modifie notre posture et sur lequel il faut accepter de tâtonner plusieurs mois, voire une année, avant de l'utiliser de façon optimale.

Vraiment, ce fut un beau cadeau ! »

**Mme Lacchetti, professeure à l'école Pasteur**

L'engagement est pris de continuer à équiper les écoles...

# Transport à la demande



Le Centre Communal d'Action Sociale de la ville de Beauchamp a le projet d'offrir aux Beauchampois, âgés de 70 ans et plus, un nouveau service : le transport à la demande.

Ce service, destiné aux personnes ne pouvant plus utiliser leur propre véhicule ou les transports en commun, vous permettra, à partir de votre domicile, de vous rendre en différents lieux comme les centres commerciaux, le marché, le centre ville, l'hôpital...

Un questionnaire vous sera prochainement adressé afin que le service proposé corresponde au mieux à vos attentes.

Si vous êtes intéressé ou pensez l'être un jour, nous vous encourageons à prendre quelques minutes de votre temps pour remplir ce questionnaire.

Nous vous remercions par avance pour votre participation.

Télécharger le questionnaire sur le site internet de Beauchamp : <http://ville-beauchamp.fr/actualites/vue/transport-a-la-demande>

#### Renseignement :

**Mme DENIAU**

**CCAS Ville de Beauchamp (horaires administratifs)**

**Tel. 01.30.40.45.23**

**Courriel : [valerie.deniau@ville-beauchamp.fr](mailto:valerie.deniau@ville-beauchamp.fr)**

## Sortie annuelle des aînés

« Le Cabaret des Enfants Terribles » - Mardi 16 mai à Elbeuf

Comme tous les ans, la sortie annuelle permet aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus de se retrouver et d'échanger dans une ambiance conviviale et chaleureuse. Cette année, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise une sortie au cabaret. Le repas sera animé par les artistes sous forme d'histoires drôles. Au programme : du rêve, des plumes, des strass et du rire !

Les inscriptions sont ouvertes aux Beauchampois âgés de 65 ans et plus (pour les couples, il suffit que l'un des conjoints soit âgé de plus de 65 ans pour s'inscrire à la sortie).

- Départ prévu de Beauchamp à 10 h 15 (salle Anatole France)
- Retour à Beauchamp aux alentours de 19 h 30

#### Tarification:

- personne imposée : 25 euros
  - personne non imposée: 12,50 euros
- Le mode de paiement s'effectue uniquement par chèque à l'ordre du Trésor public.

Les inscriptions (places limitées) auront lieu **les 24, 25, 27 et 28 avril, de 10 heures à 12 heures.**

**Pour tout autre renseignement, veuillez contacter, Marie MARCHAL, au 01.30.40.45.24.**

## DOSSIER

# Beauchamp 2017, L'horizon s'ouvre enfin...

Le 23 février dernier, le Conseil municipal, dans le cadre des travaux préparatoires à l'élaboration du budget primitif, procédait au débat d'orientations budgétaires pour 2017. Ainsi, il a été fait le constat, qu'après trois années de difficultés durant lesquelles de nombreux efforts ont dû être consentis, les mesures de redressement et les choix de gestion opérés portent enfin aujourd'hui leurs fruits avec le dégagement d'un autofinancement significatif.

C'est dans ce contexte que le principe de permanence de l'exigence a été reconduit dans la conduite des affaires de la collectivité et, que dans le même temps, la nécessité de moyens nouveaux devant être mobilisés pour investir l'ensemble des prérogatives d'une commune en mouvement, s'est fait jour.

À ce titre, le projet formulé par le Conseil municipal pour l'année 2017 entend...



**Parachever la qualité des prestations** pour les plus petits par la mise en place de repas en liaison froide à la crèche collective.  
De véritables repas remplaceront les petits pots.

**Réaliser un plan ambitieux d'installation de tableaux numériques interactifs** (TNI), constitués d'un vidéoprojecteur, d'un tableau blanc et d'un ordinateur pour l'ensemble des classes de cours moyen (CM1 et CM2). Nos écoles élémentaires vont pouvoir rentrer résolument dans l'ère du numérique.



**R**elancer la dynamique culturelle par la mise en place de nouveaux projets d'établissements pour la bibliothèque (Bibliothèque troisième lieu, bibliothèque hors les murs, développement de l'outil numérique, ...) ainsi que pour l'école de musique (nouveau parcours, action de médiation...). Une grande fête des 20 ans de l'école municipale sera organisée, au mois de juin, dans le parc de la Mairie.

**Renforcer le lien social** par la mise en place d'une nouvelle politique socioculturelle mobilisatrice de toutes les synergies du territoire (Mairie, écoles, collège, associations, commerces, entreprises, partenaires...) avec, par exemple, l'organisation de nouvelles activités comme « Beauchamp' Estival ».





**Développer la sécurité publique** par une présence accrue sur le terrain : présence d'une police de nuit, armée (mutualisation avec la Communauté d'agglomération Val Parisis), recrutement et équipement de policiers municipaux pour pallier les départs, mise en œuvre de la vidéo protection avant fin 2018. Neuf caméras à Beauchamp seront reliées à un centre de surveillance avec un visionnage des images en temps réel (24 heures sur 24 et 365 jours par an) et avec la capacité de déclencher une intervention des forces de police.



**A**ppliquer, dans la durée, un programme de réhabilitation du patrimoine municipal et, à ce titre, en 2017, la réfection de la piste d'athlétisme, l'engagement des travaux concernant la toiture et l'efficacité énergétique de l'école Anatole France (isolation thermique et réfection de la chaufferie), la reprise de voiries communales (Claude Sommer, Balzac), l'achèvement du périmètre scolaire, le changement des huisseries du Foyer Eugène Robin...

**P**oursuivre la modernisation des services municipaux pour un service public efficace. Ces actions seront financées sans augmentation des impôts communaux ni recours à un quelconque emprunt mais bel et bien grâce aux économies réalisées ces dernières années, au soutien de partenaires comme la Communauté d'agglomération Val Parisis ainsi que par la cession de biens communaux (terrain Cité Cadoux, terrain et maison Claude Sommer) non utiles à la conduite des affaires municipales.

.....

**Établir notre agenda d'accessibilité programmée** (Ad'AP), pour les personnes à mobilité réduite, avec l'aide d'un bureau d'études spécialisé et assurer la mise aux normes d'accessibilité des bâtiments communaux.

.....

**Offrir de nouveaux espaces au public** par l'ouverture et l'aménagement du parc de la Mairie et du rond point de la Chasse.

.....

Réaliser l'enfouissement des réseaux à l'angle des avenues du Général de Gaulle et Pierre Curie afin de supprimer des lignes qui défigurent notre paysage et d'amorcer un centre ville plus soigné.

**Alors oui, il devient enfin possible pour Beauchamp de formuler des projets à la hauteur de ses ambitions.**

**Soutenir le commerce de proximité** par la mise en place de politiques d'accompagnement initiées et pilotées par un "manager de ville" en partenariat avec la Chambre de Commerce et d'Industrie du Val d'Oise.



## Tribunes d'expression

## Groupes du Conseil municipal

## Beauchamp à Votre Image

## ICNE et insincérité

Techniquement, on appelle les ICNE (Intérêts Courus Non Échus), les intérêts d'un emprunt générés entre la date anniversaire du règlement réel et la fin de l'année (31 décembre) en cours. Ce montant est concret mais « artificiel » puisque les intérêts ne seront réellement payés qu'à l'échéance et seront prévus dans le budget de l'année suivante.

Durant le mandat précédent, la ville de Beauchamp n'a jamais inscrit les ICNE. A l'époque, dans l'opposition, nous avons dénoncé cette situation sans être soutenus par qui que ce soit. C'était en fait un signe tangible du dérapage des finances publiques de Beauchamp.

Lors de la tutelle en 2013, le budget proposé par la Cour Régionale des Comptes (CRC) ne prévoyait pas d'ICNE et le Préfet, dans sa décision, ne les avait pas non plus ajoutés. Aurait-ils imposé un budget insincère ?

Notre souci d'une transparence totale du budget nous amène à les faire figurer maintenant que la situation budgétaire le permet. Les inscrire dans le budget, dès 2014, c'était devoir augmenter encore plus les impôts pour approvisionner les sommes équivalentes. Quand on refait les calculs dans les conditions de l'époque, il aurait fallu augmenter les impôts de 35 % au lieu des 21 % qu'il avait déjà fallu faire afin d'équilibrer le budget 2014.

Il ne faut pas confondre insincérité et pragmatisme.

Nous continuons à travailler d'arrache pied pour redresser notre ville, ce n'est pas facile mais nous y arriverons.

## Protection de notre patrimoine végétal

Un arrêté municipal portant réglementation de la protection des arbres définit les conditions d'abattage d'arbres sur notre territoire et le soumet à autorisation préalable de la mairie.

Le respect de notre cadre de vie doit rester au centre de nos préoccupations de citoyens, et chacun se doit d'avoir une attitude respectueuse envers l'environnement. C'est là l'essence même du Développement Durable, « un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs ». Malgré cela, certains, peu soucieux de la réglementation, se livrent à la destruction de grands arbres altérant de ce fait le paysage verdoyant de notre ville.

A chaque constatation d'infraction, une procédure judiciaire est engagée par la mairie.

Nous souhaitons sincèrement que chacun prenne conscience du bien-fondé des mesures prises.

Pour vous et avec vous.



Les élus de Beauchamp à Votre Image vous invitent à les retrouver sur : [www.beauchampavotreimage.fr](http://www.beauchampavotreimage.fr)

## Beauchamp Renouveau

## PLU : révision allégée

Depuis le début de notre mandat, nous avons écrit à de nombreuses reprises sur ce sujet en alertant la majorité sur les dangers d'une densification importante, sur l'élargissement de la zone UA, c'est-à-dire à forte densification, que Mme Occis prétendait avoir l'obligation d'élargir alors qu'elle avait en Conseil Municipal du 10 mars 2016 « qu'il n'y avait aucun texte pour le justifier ». Elle souhaite aujourd'hui réduire cette zone UA. Elle s'aperçoit donc un peu tard que nous avons raison. Nous avons alerté sur la nécessité de préserver les espaces verts, sur le souhait de faire un référendum local pour associer les Beauchampoises au choix d'urbanisme de leur ville, sur l'importance de s'entourer de professionnels, sur le souhait d'une véritable instance de réflexion menant à la révision du PLU. Mme Occis a refusé de faire une révision du PLU prétextant que cela prendrait « au moins deux ans ». Mais à l'issue de ces deux années perdues, elle propose une modification simplifiée et maintenant une révision « allégée » du PLU. Le temps a passé et l'irréparable a été commis. Par exemple, avenue Victor Basch où de nombreux arbres ont été abattus, la propriété avenue Roger Salengro où certains terrains sont morcelés.. Ne laissons pas notre ville se dégrader, ce n'est pas une fatalité. Réagissons ensemble.

## Le tribunal annule la lettre du Maire

En juin 2014, Mme le Maire publiait une lettre sans y avoir associé l'opposition. Nous avons donc formulé une requête auprès du Tribunal Administratif (TA). Fin décembre 2016, le TA a rendu la décision suivante « La décision du maire de la commune de Beauchamp de publier « la lettre du maire », datée du mois de juin 2014, sans inviter préalablement les conseillers municipaux n'appartenant pas à la majorité municipale à y exercer leur droit d'expression est annulée ». Cela signifie que Mme Occis est reconnue coupable. Avoir obtenu cette reconnaissance officielle est une bonne chose, confirmant que notre droit à l'expression avait été bafoué.

## Chevalier dans l'Ordre National du Mérite

Cette décoration a été remise à Françoise Nordmann le 20 janvier 2017 par Francis Delattre, Sénateur Maire de Franconville. Sur proposition du 1<sup>er</sup> Ministre, elle a été nommée le 13 mai 2016. Cette reconnaissance de la Nation vient récompenser son engagement d'élue et associatif.



Françoise Nordmann, Frédéric Jenny, Carla Pires, Nicolas Manac'h, Solange Barroca. [www.beauchamprenouveau.fr](http://www.beauchamprenouveau.fr) [contact@beauchamprenouveau.fr](mailto:contact@beauchamprenouveau.fr)

## Alternative Citoyenne pour Beauchamp

## L'addition est pour nos enfants

L'actuelle majorité municipale s'inscrit pleinement dans la gouvernance de l'ancienne et ce, malgré le dénigrement permanent de cette dernière. Nous ne sommes plus à une incohérence près !

En plus de sa maîtrise totale sur l'ensemble du Beauchamp Info, cette majorité s'est octroyé la tribune d'expression du dernier numéro (**financée par les deniers publics**), pour tenter de répondre à notre bulletin d'informations de décembre 2016 (**payé par nos adhérents**).

La majorité municipale cherche à nous faire la leçon, à l'image d'une institutrice dans sa classe. Sauf que pour donner la leçon, encore faut-il la connaître !

Dans un problème, il ne suffit pas, pour sa convenance et par facilité, de compter toutes les additions et « d'oublier » volontairement les soustractions.

Par exemple, quand la majorité indique que l'accueil est gratuit pour 400 enfants pendant 4 fois 45 minutes par semaine **elle oublie de dire qu'elle perçoit une participation de l'État de 50 € par an et par enfant**, pour la mise en place des Temps d'Activité Pédagogiques, (qui se révèlent n'être que de la garderie sauf pour 12 élèves sur 900, un vendredi par semaine !).

Elle ajoute à cela le coût de l'encadrement et des rotations de bus pour le repas du mercredi midi mais... **elle oublie encore de soustraire l'économie des 3 heures de Centre de Loisirs du mercredi matin** (soit 4 fois 45 minutes) que la ville n'a plus à payer puisque les élèves ont école le mercredi matin.

Pourquoi de telles allégations trompeuses contenues dans cet article ? Que cherche-t-on à vous faire croire ?

Mettre en lumière les choix et les orientations budgétaires de l'équipe municipale, alors que cette dernière en occulte plusieurs parties, est de notre devoir ; c'est notre conception de la transparence que tout élu doit avoir en politique.

**Moins pour l'école, le périscolaire, les associations, la culture...** Gardons à l'esprit que nos enfants pâtissent toujours des choix de la politique d'austérité de Mme OCCIS et de ses conseillers municipaux qui répètent à l'envie « qu'il n'y a pas d'argent ».

Pourtant, **cette majorité vient de faire le choix de consacrer plus de 210 000 € TTC** (dont le quart à la charge directe de la commune et le reste par de l'argent public) pour enfouir 250 m de lignes électriques et téléphoniques devant la future résidence NEXITY, avenue Pierre Curie.

## Incompréhensible et injuste.

Alors, quitte à faire de la pédagogie... nous aurions préféré que les corrections aillent dans le sens des améliorations et dans la reconnaissance des erreurs !



Patrick PLANCHE, Christelle TAKACS, Pascal SEIGNÉ vos conseillers municipaux  
Alternative Citoyenne pour Beauchamp  
[www.alternative-beauchamp.fr](http://www.alternative-beauchamp.fr)  
Facebook / Twitter / 09 72 11 93 38

Rendez-vous

# École de musique

## MUSIQUES DE FILMS ET DE COMÉDIES MUSICALES

**Mercredi 22 mars – 19h**

Qui n'a pas un jour fredonné les chansons d'Aladin ou des Aristochats ? Qui n'a pas rêvé de danser sur Dancing Queen d'ABBA, de claquer des mains sur America de Bernstein ? C'est ce que vous proposent le Choeur féminin, les chœurs d'enfants et l'orchestre vents de l'École de musique lors d'un concert festif et haut en couleurs.

**Salle des fêtes - Entrée libre sur réservation au 01.34.18.33.58 ou par courriel à [reservations@ville-beauchamp.fr](mailto:reservations@ville-beauchamp.fr)**

## AUDITIONS D'ÉLÈVES

**Vendredi 10 mars – 18h30 (Guitare)**

**Jeudi 30 mars – 19h (Batterie et percussion)**

Classes de Jérôme Guillien et de Jean-Pierre Laguerre  
**Auditorium du Centre Culturel**  
 Entrée libre

## CONCERT RAMEAU

**Samedi 25 mars – 20h**

Venez passer un moment unique en compagnie de l'un des plus grands compositeurs français : Jean-Philippe Rameau. Les classes de Formation musicale de l'École de musique ainsi que les Ensembles ont travaillé tout au long de l'année sur les œuvres de ce compositeur et ont à cœur de partager cette découverte avec vous.

Rameau, génie tardif (son premier opéra, composé à 50 ans, est devenu un incontournable), nous fait voyager au temps de Louis XV et se pare de modernité grâce au travail des élèves de l'École de musique.

**Salle des Fêtes**  
**Entrée libre sur réservation au 01.34.18.33.58**  
 ou par courriel à [reservations@ville-beauchamp.fr](mailto:reservations@ville-beauchamp.fr)

# Parisis Artist

**Vendredi 17 mars 2017 - 20h30**

Après une première édition réussie qui a vu la victoire en 2016 du virtuose du... yoyo Quentin Godet, Parisis Artist revient pour une nouvelle saison avec un programme encore plus riche et varié. En effet, ce sont huit communes au lieu de cinq l'année dernière qui accueilleront une des soirées au cours desquelles seront désignés ceux qui participeront à la grande finale qui couronnera l'Artiste du Val Parisis 2017 !

Parisis Artist fera donc escale à Beauchamp pour une soirée de sélections le vendredi 17 mars à la Salle des Fêtes. Les candidats seront départagés par un jury de professionnels comprenant notamment les comédiens Olivier Sitruk et Sébastien Houbani.

Parisis Artist est un tremplin artistique soutenu par la Communauté d'Agglomération du Val Parisis qui a pour ambition de révéler les talents en devenir. Venez les découvrir et les encourager : le soutien du public est essentiel pour qu'ils donnent le meilleur d'eux-mêmes ! Et nul doute que vous aurez à cœur de les accompagner jusqu'à la grande finale qui aura lieu le 3 juin au Centre Cyrano de Bergerac à Sannois.

**Salle des Fêtes - Entrée libre - Sur réservation au 01.34.18.33.58 ou par courriel à [reservations@ville-beauchamp.fr](mailto:reservations@ville-beauchamp.fr)**



## Animations

### Thé Dansant - Dimanche 5 mars

Avis à tous les mordus de la danse : le deuxième « Thé Dansant » de l'année 2017 se déroulera **le dimanche 5 mars, de 14 heures à 18 heures**, à la salle des fêtes. L'après-midi sera animée par Monsieur Tony CALVES. Les billets sont en vente depuis le lundi 27 février auprès des agents du Service Animation. Vous pourrez les acheter également sur place le dimanche 5 mars à partir de 13h45.

**Pour les personnes qui souhaitent venir en groupe, nous vous conseillons vivement de réserver votre table.**

Billetterie et réservation des tables auprès du service Animation Ville, 25 avenue Curnonsky (Centre Omnisports). Horaires : lundi et mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h45, le mercredi et le vendredi de 10h à 12h.

■ Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 01.30.40.45.16 ou par courriel à : [animationville@ville-beauchamp.fr](mailto:animationville@ville-beauchamp.fr).



### 3<sup>ème</sup> édition de la Dictée Beauchampoise Samedi 18 mars

Le Service Animation Ville donne rendez-vous à tous les amoureux (petits et grands) de la langue française et de ses « pièges » **le samedi 18 Mars 2017 de 14h à 17h** à la salle Anatole France. Venez passer un après-midi ludique qui s'achèvera par un goûter crêpes. Nous vous attendons nombreux !

Inscription auprès du Service Animation Ville - 25 avenue Curnonsky (Centre Omnisports). Horaires : lundi et mardi de 10h à 12h et de 13h à 17h45, le mercredi et vendredi de 10h à 12h.

■ Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 01.30.40.45.16 ou par courriel à : [animationville@ville-beauchamp.fr](mailto:animationville@ville-beauchamp.fr).

### 2<sup>ème</sup> édition de La chasse aux œufs Samedi 15 avril

**Samedi 15 avril 2017**, la Ville de Beauchamp en partenariat avec les Scouts et Guides de France, propose la deuxième édition de la chasse aux œufs pour les enfants âgés de 2 à 10 ans. Cette dernière se déroulera au parc arboré (avenue Anatole France) de 10 heures à 13 h 30.

Au programme : grande chasse aux œufs pour les enfants et omelette géante préparée et proposée ensuite par les Scouts.

■ Pour tous renseignements complémentaires, vous pouvez nous contacter au 01.30.40.45.16 ou par courriel à : [animationville@ville-beauchamp.fr](mailto:animationville@ville-beauchamp.fr).



## Sport

### Stage sportif - Du 3 au 5 avril

Ce stage sportif des vacances de Pâques se déroulera du **lundi 3 avril au mercredi 5 avril**, de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h. Il permettra de découvrir le patin à glace et le bowling pour les activités hors commune et de pratiquer d'autres activités multisports au centre omnisports.

Les quotients familiaux sont applicables sur ces stages sportifs proposés par le service des sports.

■ Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter M.ALAUX Stéphane au 01.34.18.75.95. Attention, les places sont limitées à 12, alors n'attendez plus !

## Ateliers & Stages

### Amicale Laïque de Beauchamp

Ouverts à tous (adhérent ou non adhérent).

Lieu : salle Ritter – 25 avenue Curnonsky.

• **Samedi 4 mars**, de 14h à 15h30 et /ou 15h30  
Sophrologie avec Véronique Coffineau, thème  
« prendre du recul »

• **Samedi 11 mars**, de 14h à 17h  
Stage stretching énergétique Do in et massages avec  
Sylvie Bouteilloux

• **Samedi 18 mars**, de 14h à 17h  
Stage gym bien-être, relaxation, équilibre avec Sylvie  
Bouteilloux, stretching énergétique, do in et massages

• **Samedi 25 mars**, de 14h à 16h (rond point de la  
chasse) : étude pratique du YI LING

**Pendant les vacances scolaires, les 3, 4 et 5 avril :**

- Lundi 18h30 : pilates 19h30 : stretching
- Mardi 10h : ballons 11h : stretching
- Mercredi 10h pilates 11h : stretching énergétique  
18h : ballons 19h : stretching

Pour plus d'infos n'hésitez pas à nous joindre par  
téléphone ou par courriel à : alb\_6@aliceadsl.fr

### Mercredi 8 mars

## Carnaval à Beauchamp

Pour tous grands et petits avec le service jeunesse.  
Réservation à l'alb aux horaires d'ouverture habituels.  
Retrouvez toutes les informations sur notre  
Site internet : [www.albeauchamp.fr](http://www.albeauchamp.fr)  
<https://www.facebook.com/>

## Associations

### 5<sup>ème</sup> RANDONNÉE DE LA MADELON

organisée par le Vélo Club de BEAUCHAMP

Dimanche 19 mars

Notre 5<sup>e</sup> randonnée cyclo accueille les érudits du vélo, les amoureux de la petite reine et tous ceux qui rêvent de nature et de beaux paysages.

Les 3 parcours proposés vous entraîneront vers Cergy et la maison de Gérard Philippe, la vallée de la Viosne et bien d'autres paysages du Vexin.

Au fil de votre randonnée, vous trouverez des points de convivialité avec ravitaillement pour un retour dans de bonnes conditions à Beauchamp.

Une cyclo-découverte de 28 km encadrée est organisée pour une première approche au cyclotourisme.

À votre retour au Centre Omnisports une collation bien méritée et de nombreuses récompenses vous attendent.

- Ouverture de 7 heures à 9 heures pour les parcours 50-80 et 95 Km
- Tarif : 4 euros (Licencié FFCT) - autre : 6 euros

Randonnée découverte : départ à 9 heures

- Tarif : 2 euros (vélo en état de marche casque obligatoire) - Gratuit pour les mineurs 12/18 ans devant être accompagnés par un adulte responsable.
- Renseignements : 06 52 60 00 41 et 06 70 24 09 25
- Courriel : [vc.beauchampbourcy@gmail.com](mailto:vc.beauchampbourcy@gmail.com)

## Associations

### BEAUCHAMP LOISIRS ET CULTURE

Inscriptions au bureau du mardi au vendredi de 15 h à 18 h 45 et le samedi de 10 h à 11 h 45

8 avenue de l'Égalité

Tel. 01.39.60.49.61

Courriel : [assos.blc@free.fr](mailto:assos.blc@free.fr)

<http://assos.blc.over-blog.com/>

<https://www.facebook.com/associationblc/>

#### ASSEMBLÉE GÉNÉRALE de l'association

**Vendredi 17 mars 2017, à 20 heures**, salle de réunion

de l'OMS – 25 avenue Curnonsky – Beauchamp.

L'assemblée générale a pour mission de définir les grandes orientations de l'association et d'élire le conseil d'administration qui mettra en place ses décisions. C'est un moment privilégié qui réunit tous les adhérents. Nous vous invitons à venir nombreux participer à l'élaboration de notre projet.

#### STAGE INITIATION AU TRICOT

**Samedi 18 mars 2017 de 14h à 16h** - Dans les locaux de BLC

Venez-vous initier au tricot en confectionnant votre écharpe ou votre tour de cou.

Tarifs enfants et adhérents : 5 euros

Tarif non adhérents : 6 euros.

Stage ados, adultes - Places limitées - Matériel non fourni.

(Les stages ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions)

#### ARTS PLASTIQUES pour adultes

**Les 3, 4 et 5 avril 2017 de 9h30 à 12h et de 13h30 à 16h**

Peinture acrylique – Tous niveaux – Dans les locaux de BLC (possibilité de déjeuner sur place en apportant son repas)

Tarif adhérents : 76.50 € - Tarif non adhérent : 84.20 €

**Inscription avant le 27 mars** - Places limitées

(Les stages ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions)

#### CRÉATION EN BONBONS

**Mercredi 12 avril 2017 de 15h à 16h30** – Thème : Pâques

Dans les locaux de BLC

Venez participer à cette activité amusante et colorée où les enfants et les adultes pourront laisser libre cours à leur imagination et à leur créativité en réalisant leur composition de bonbons !

Tarif enfants et adhérents : 10.50 euros.

Tarif non adhérents : 11.50 euros.

Une forme à choisir lors de l'inscription parmi 3 proposées.

À partir de 4/5 ans - **Inscription avant le 6 avril** - Places limitées

(Les stages ne peuvent ouvrir qu'en fonction d'un minimum d'inscriptions).

#### ARTS DU CIRQUE

Apprentissage ludique de l'acrobatie au sol, l'équilibre sur objets, l'expression scénique et divers jonglages.

Pour plus de renseignements, merci de contacter le secrétariat de BLC. D'autres stages ou activités, comme création de bijoux en capsule Nespresso ou bien Abat-jour vous seront proposés durant cette période alors n'hésitez pas à téléphoner et à accéder à notre page Facebook ou à notre blog pour vous tenir informer.

## Album



# État civil

## Octobre / Novembre

### Ils sont arrivés !

Maé et Soline DEMEY DESACTES  
Alba MORENATE

## Janvier

### Ils sont arrivés !

Léo FRÉGOLENT  
Louise GERBE  
Reine MANSOUNGA  
Axelle BOHIN FOUQUIER  
Marc-Daniel AYOUMA  
Lucas-Tsekhar BANDE  
Aissatou DIALLO

### Ils nous ont quittés

Larysa BUTSKO (51 ans)  
Jeannine SINDIC (88 ans)  
Michel ARSENE (64 ans)  
Michelle LAVAUD (79 ans)  
Serge MARROU (72 ans)  
Monique COLBERT (74 ans)

**Pour toute réclamation,  
contactez le service de l'état civil  
au 01.30.40.45.12**



## Agenda

8 mars

### Carnaval

Amicale Laïque  
de Beauchamp  
☎ 01.39.95.24.47

10 mars

### Auditions d'élèves

**Guitare**  
École Municipale  
de Musique  
18h30 - Auditorium  
☎ 01.34.18.33.58

17 mars

### Parisis Artist

20h30 - Salle des fêtes  
☎ 01.34.18.33.58

18 mars

### Dictée Beauchampoise

de 14h à 17h  
Salle Anatole France  
☎ 01.30.40.45.16

19 mars

### Randonnée de la Madelon

Vélo Club de Beauchamp  
de 7h à 9h - Centre  
Omnisports  
☎ 06.52.60.00.41

19 mars

### Randonnée pédestre

Pass-sport Loisirs  
8h30 - Centre Omnisports  
☎ 01.34.18.75.95

22 mars

### Musique de films et de comédies musicales

École Municipale  
de Musique  
19h - Auditorium  
☎ 01.34.18.33.58

22 mars

### Concert Rameau

École Municipale  
de Musique  
20h - Salle des fêtes  
☎ 01.34.18.33.58

30 mars

### Auditions d'élèves Batterie et percussions

École Municipale de  
Musique  
19h - Auditorium  
☎ 01.34.18.33.58

25 mars

### Réunion PCPE

de 9h30 à 11h  
Salle Roger Salengro  
☎ 01.39.95.90.92

Du 3 avril au 5 avril

### Stage sportif

de 9h30 à 12h et de 13h30  
à 16h - Centre omnisports  
☎ 01.34.18.75.95

15 avril

### Chasse aux oeufs

de 10h à 13h30 au parc  
arboré  
avenue Anatole France  
☎ 01.30.40.45.16

23 avril

### Animation Kin Ball

Pass-sport Loisirs  
9h30 - Gymnase du  
collège  
☎ 01.34.18.75.95

25 avril

### 3<sup>ème</sup> réunion publique sur les finances

À 19 h, salle des Fêtes.

## Nouveaux habitants

Vous venez de vous installer à Beauchamp, soyez les bienvenus. Afin de vous accueillir et de faciliter votre arrivée dans notre commune, vous êtes invités à vous faire connaître en mairie :

- par téléphone au **01.30.40.45.72**,
- par mail en indiquant vos nom, prénom et coordonnées à l'adresse suivante : **cabinet.du.maire@ville-beauchamp.fr**,
- ou en remplissant le formulaire en ligne de notre site internet **www.ville-beauchamp.fr**

## Conciliateur de justice

### Litiges civils

Pour toutes demandes concernant les litiges civils, les permanences de Madame MUR, Conciliateur de justice de la Cour d'Appel de Versailles, auront lieu, en mairie, les 1<sup>ers</sup> et 3<sup>èmes</sup> lundis du mois sur rendez-vous pris au 01.30.40.45.12.

# Beauchamp

Journal municipal d'informations  
bimestriel Mars / Avril 2017

#16

#15

Beauchamp 2017,  
L'horizon s'ouvre enfin...

www.ville-beauchamp.fr



Rejoignez-nous !



Pour consulter  
ce bulletin  
flashez ce code

www.ville-beauchamp.fr

Pour paraître dans  
le prochain Bulletin  
de Beauchamp,



Editions BUCEREP

54 bis, rue Alsace Lorraine  
BP 41435

31014 Toulouse cedex 06

Tél. 05 61 21 15 72

Fax 05 61 23 02 41

Email : [contact@bucerep.com](mailto:contact@bucerep.com)

[www.bucerep.com](http://www.bucerep.com)

Indoor Trampoline Park **URBAN JUMP** BEAUCHAMP

**UJUMP**

**URBAN JUMP - BEAUCHAMP**  
295 Chaussée Jules César  
95250 Beauchamp  
Tél. 01 39 78 59 44

en transports

Ligne 3009  
arrêt Cité Cadoux



transdev  
Ligne 5 arrêt Bergère

[www.urban-jump.com](http://www.urban-jump.com)

Suivez-nous  
sur Facebook

Indoor Trampoline Park  
**BEAUCHAMP**

**ROYAL KIDS**  
PARC DE JEUX POUR ENFANTS

Chez Royal Kids les enfants sont les reines et les rois ! Ils courent, sautent, glissent, se défoulent et se se dépensent en toute sécurité.

**Z.A. de Beauchamp**  
190 bis, chaussée Jules César  
95250 BEAUCHAMP  
**Tél : 01.34.18.01.67**

Une seule règle :  
s'amuser et se faire plaisir !

Plusieurs espaces de jeux sont aménagés pour les bambins :

**Espace - de 3 ans :**  
Baby parc réservé aux enfants de moins de 3 ans avec parcours psychomotricité

**Espace de 3 à 12 ans :**  
les luges et terrain de foot  
Le power Tower  
les motos  
les toboggans géants  
les légos géants  
la discothèque...

**ROYAL KIDS**  
PARC DE JEUX POUR ENFANTS